

Hommage à deux citoyens engagés dans leur communauté

La Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures vient de perdre deux grands citoyens engagés dans leur communauté. Deux formes d'engagement : l'une comme bénévole, Mme Laurette Rochette (1917-2011) et l'autre comme homme publique, M. Raymond Julien (1932-2011).

La Société d'histoire de Saint-Augustin-de-Desmaures tient à rappeler leur contribution et ainsi faire œuvre de mémoire.

Madame Laurette Rochette, décédée le 9 septembre à l'âge de 93 ans et 9 mois



Madame Laurette Rochette signant le registre des membres à la maison Praxède LaRue

Cette grande dame a eu une vie très remplie. Fille de Phidime Rochette et d'Alexina

Jobin, cadette d'une famille de 10 enfants, elle est née à Saint-Augustin-de-Desmaures le 8 décembre 1917. Suivant les traces de ses trois soeurs aînées, elle consacre sa vie à l'enseignement. Elle débute à St-Augustin à l'école no 3 sur la route 138 à l'ouest de la paroisse. Elle doit faire le trajet de 5,6km, à pied, matin et soir. Elle y reste durant trois ans. Elle enseigne ensuite deux ans à Ste-Monique des Saules et trente ans à Giffard. Après ces 35 années dans l'enseignement, elle prend sa retraite en juin 1978.

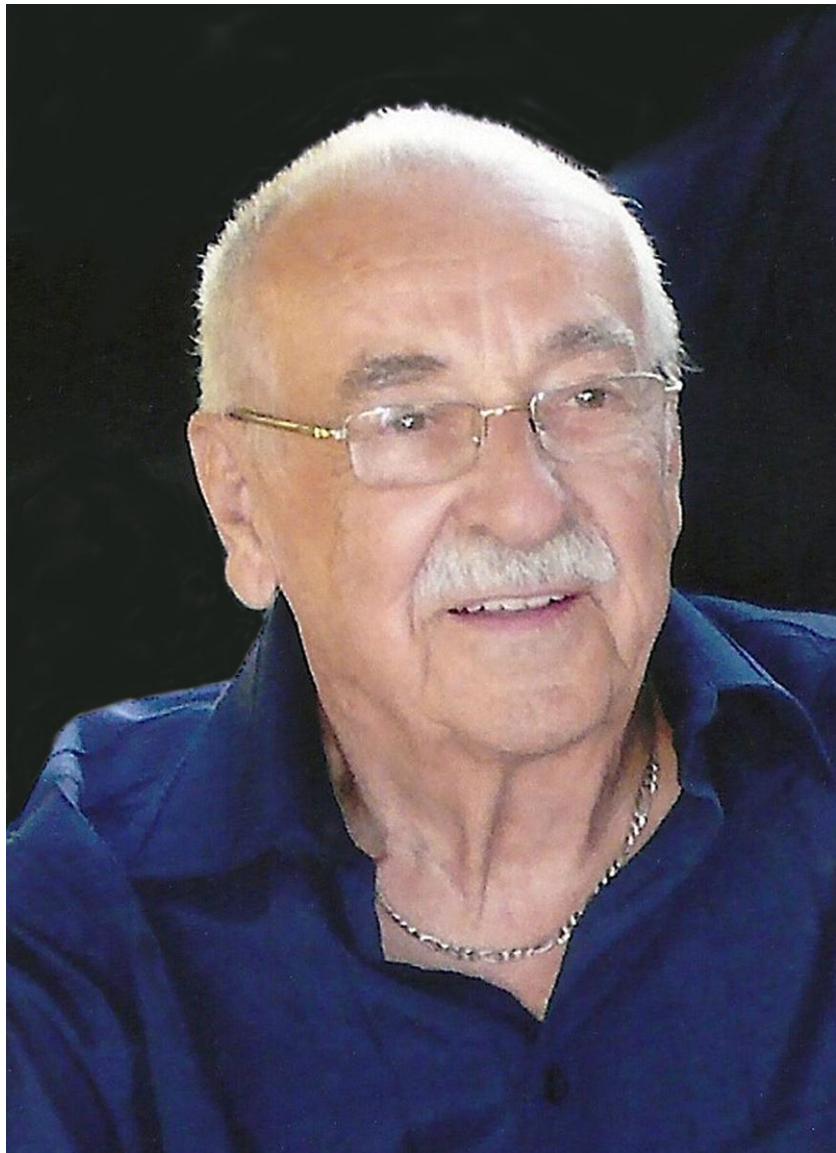
Mme Rochette s'est toujours impliquée au sein de sa communauté. Au milieu du siècle dernier, avec l'autorisation du curé Philémon Cloutier, elle fonde à Saint-Augustin le mouvement de la Jeunesse agricole catholique (JAC) et l'année suivante elle crée le même mouvement à Loretteville. À la même époque, elle est membre fondatrice du mouvement Lacordaire.

À sa retraite à 61 ans, elle prend sa carte de membre de l'Âge d'Or et l'année suivante elle en devient la présidente. En 1985, la Fédération de l'Âge d'or de Québec la nomme vice-présidente, puis présidente du secteur du comté de Portneuf. Durant ses temps libres, pendant plus de 50 ans, elle fait partie du choeur de chant de l'église. En 1979, à l'occasion des Fêtes du Patrimoine, elle organise avec sa soeur Gabrielle la parade de mode « De 1800 à nos jours ». En 1991, elle est membre du comité organisateur des Fêtes du tricentenaire de l'érection canonique de la paroisse.

La généalogie est un de ses passe-temps favoris. À 80 ans, elle entreprend la généalogie des Rochette. Plus de 100 pages écrites à la main. Elle en fait imprimer 60 copies pour remettre aux membres de sa famille. Elle est membre de l'Association des familles Laroche-Rochette qui lui décerne un prix pour son implication. Quelques années plus tard, elle effectue la généalogie de sa grand-mère Rochette, née Julie Gilbert, et en distribue un grand nombre de copies aux familles Gilbert. Elle a aussi réalisé la généalogie de plusieurs familles souches de St-Augustin qui étaient reliées de près ou de loin aux familles Rochette. Passionnée de l'histoire de notre paroisse, Mme Rochette recueillait dans des albums depuis de nombreuses années, tous les articles de journaux reliés aux paroissiens ou à la municipalité de Saint-Augustin. De plus, elle a rassemblé dans des albums toutes les cartes mortuaires de la paroisse de 1900 à nos jours.

Durant les derniers mois de sa vie, Mme Rochette a contribué à notre nouvelle Société d'histoire en partageant sa mémoire du passé de St-Augustin. Elle a fait don de plusieurs documents, photos et objets. Elle fut aussi très généreuse de son temps ; sa maison était toujours ouverte pour nous accueillir. MERCI Laurette pour ce temps consacré à nous raconter une partie de notre histoire. Malheureusement, ce temps fut trop court. Nous savons que vous aviez encore beaucoup de chose à nous raconter.

Monsieur Raymond Julien, décédé le 30 août à l'âge de 79 ans



Originaire d'une famille implantée depuis des générations à Saint-Augustin-de-Desmaures, M. Raymond Julien a été conseiller municipal de 1965 à 1971, puis maire de 1971 à 1977. Il a joué un rôle majeur dans la transition du « village » de Saint-Augustin-de-Desmaures vers son urbanisation. Avec l'adhésion de la municipalité à la Communauté urbaine de Québec en 1969, la création d'un parc industriel sur le territoire de la municipalité et la construction de l'autoroute 40, traversant le territoire d'est en ouest, M. Julien a rapidement compris que la municipalité détenait les atouts de son développement pour les décennies à venir.

Il a vu juste.

La première résolution qu'il a fait adopter en tant que maire fut de marquer « l'opposition du conseil à tout octroi de pouvoirs coercitifs au ministre des Affaires municipales en matière de fusion. » On verra plus tard que nos maires ont de la suite dans les idées !

Il s'assura que les nouvelles infrastructures (aqueduc et égouts) pour le parc puissent desservir le centre du village (1973) et permettre l'ouverture de nouvelles rues et ainsi l'établissement de jeunes familles. Il avait la conviction que la croissance mesurée de la population au centre ne pouvait qu'être bénéfique à la viabilité de services et de commerces de proximité et ainsi améliorer la qualité de vie de tous. Ainsi, les rues Béchard, Cloutier, Du Moulin et Abadie sont ouvertes au début des années 1970; d'autres développements vont s'enchaîner.

Sous sa gouverne, la municipalité entreprend un virage dans l'entretien hivernal de son réseau routier; elle se pourvoie de ses propres équipements et du personnel. Il voit à la construction d'un garage municipal et consolide le poste à incendie. Afin d'encadrer le développement de la municipalité, il met en vigueur un premier plan directeur. Conscient de l'importance de la communication, il dote la communauté en 1976 d'un journal : *Le trait d'union de St-Augustin*.

De 1971 à 1977, la population est passée de 3041 à 3905 ; le budget de la municipalité de 115 000\$ à 800 000\$; une croissance vertigineuse.

Le déménagement ou la démolition de quelques maisons ancestrales font place à de nouvelles constructions qui changent le visage du centre du village.

Après douze années d'engagement, M. Raymond Julien quitte la vie publique en 1977 pour se consacrer à ses affaires et devenir pendant quelques décennies...notre quincailler préféré, toujours accueillant.

La Société d'histoire de Saint-Augustin-de-Desmaures propose à la Ville que les rues d'un prochain développement domiciliaire (de préférence, celui face à l'Hôtel de ville) portent les noms de maires décédés. Dans cette optique, une rue devrait porter le nom de « Raymond Julien, maire de 1971-1977 ». Une façon tangible de lui rendre hommage et de le rappeler à notre mémoire.